

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2015/83

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	29

L'An deux mille quinze et le mardi 24 novembre à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 17 novembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, COUROU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CASADEBAIG, MOUNAUT, ALBIRA, LABERNADIE, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Présents suppléants : M. CASAU et Mme LECOMTE

M. VISSÉ donne procuration à M. MARTIN
M. BOUTONNET donne procuration à M. DOUX

Secrétaire de séance : M. CARRERE

OBJET : AFFAIRES GENERALES - BAIL COMMUNE D'ARUDY/CCVO POUR APPARTEMENT AU DESSUS DE LA POSTE

RAPPORTEUR : JEAN-PAUL CASAUBON, PRESIDENT

Exposé :

Il est rappelé que suite à la prise de nouvelles compétences, les effectifs de la communauté de communes ont augmenté et les locaux actuels sont devenus trop exigus et inadaptés.

Aussi, il a été demandé à la commune d'Arudy de louer l'appartement de fonction se trouvant au-dessus de la poste, en face du siège de la CCVO, afin d'y créer de nouveaux bureaux pour y transférer certains services.

Monsieur le Maire d'Arudy a fait rénover cet appartement par ses services technique, et après avis des Domaines, il a transmis un projet de bail à loyer dont le loyer mensuel s'élève à 900 €, payable à terme échu et pour la première fois le 1^{er} octobre 2015, et révisable chaque année en fonction de l'indice national du coût de la construction.

Il est donné lecture du projet de bail.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
(VOTE : 2 ABSTENTIONS : M. AUSSANT, M. COURTIE)

ACCEPTE ce projet de bail,

AUTORISE Monsieur le Président à signer le bail à loyer avec la Commune d'Arudy,

PRECISE que les crédits ont été inscrits au budget.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

